

Études & Pratiques TCC (E&PTCC)

- de la recherche à la clinique -

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Études & Pratiques TCC est une revue en ligne de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive (AFTCC) qui publie des travaux originaux en TCC rédigés en français. Son Directeur ou sa Directrice est le Président ou la Présidente de l'AFTCC.

Tous les types d'articles peuvent être proposés, allant comme son sous-titre l'indique « de la recherche à la clinique ».

Cela concerne donc principalement deux types d'articles qui doivent respecter les normes spécifiques qui seront énoncées dans ces recommandations aux auteurs :

-ceux consacrés à une recherche

-ceux qui relatent un travail de type clinique avec prise en charge TCC

...auxquels s'ajoutent les synthèses de connaissances (revues de question, revues narratives systématisées) et les méta-analyses.

Des articles argumentés de réflexion théorique ou de réflexion sur des pratiques cliniques, toujours argumentées scientifiquement et/ou sur des bases cliniques, ainsi que des courriers de lecteurs traitant de l'actualité scientifique ou clinique, doivent être préalablement déclarés publiables par le Comité de Rédaction. Ces articles sont ensuite soumis au processus rédactionnel normal.

Les revues de livres en relation avec les TCC sont acceptées (maximum 600 mots).

Les articles paraissent dans l'ordre chronologique de leur acceptation à l'exception de certains articles pour cause de regroupement dans des numéros thématiques.

Normes rédactionnelles

Un article ne doit pas excéder 4000 mots (environ), le titre, le résumé français, l'abstract anglais, les mots-clés, les keywords, les légendes des tableaux et des figures et la bibliographie étant exclus.

C'est le Comité de Rédaction qui décide si un article peut dépasser cette norme de façon justifiée.

Un article comporte :

1- Une page-titre (CETTE PAGE N'EST PAS TRANSMISE AUX ÉVALUATEURS).

Elle comprend :

a) Un titre concis en français et en anglais

b) Les prénoms et noms des auteurs par ordre signifiant. Faire suivre chaque nom par une lettre en exposant (a, b, c, etc.), dans l'ordre alphabétique

c) Puis en dessous de la liste des auteurs, suivant le rappel de chaque lettre (a, b, c, etc.) les intitulés des organismes de travail de(s) auteur(s), avec les adresses complètes et les éventuelles URL.

- d) Le prénom, le nom, l'adresse postale et l'adresse électronique de l'auteur correspondant.
- e) La mention des congrès où il a pu être présenté : Communication (ou Conférence ou Poster) présentée lors du (mettre les références complètes de l'évènement : son nom, le lieu, la date, le titre de la présentation et les noms des signataires).
- f) La mention des organismes de recherche ayant soutenu le travail.
Toutes les aides financières doivent être identifiées : à l'exception des organismes dans lesquels travaillent les signataires déjà notés en c), il faut indiquer ici tous les financements extérieurs privés ou publics. Éventuellement il faut préciser la part spécifique du travail prise en charge par ces financements.
- g) Le nombre de mots de l'article compté par traitement de texte (voir normes de comptage en tête de chapitre)
- h) La date de dépôt du manuscrit.

2- Le texte (séparé de la page titre)

Il comprend :

-Le titre en français et en anglais (*sans les noms des auteurs pour respecter l'anonymat pour les lecteurs*) qui est de nouveau présenté sur la première page du texte.

-Un résumé en français et en anglais. Chacun des résumés doit compter au plus 250 mots.

-Des mots-clés (6 maximum), dans les deux langues, correspondant à APA PsycInfo et /ou Medline.

Les articles de recherche doivent suivre le plan suivant : *Introduction, Objectifs, Méthode (participants, matériel, procédure), Résultats, Discussion, Conclusion.*

Pour les articles cliniques, il est conseillé de s'inspirer de cet esprit : *Introduction-objectifs, présentation du cas, procédure clinique, résultats-discussion et conclusion.*

Il faut expliciter les abréviations lors de leur première apparition dans le texte et éviter d'utiliser des abréviations dans le titre, le résumé, l'abstract, les mots-clés.

Les auteurs sont obligatoirement cités entre parenthèses sous la forme APA. Exemples : (Pascal, 2008) ou (Henry et al, 2015), Bootsy, en 2001 a développé...

Il ne faut citer que des travaux publiés ou sous presse (référence en DOI).

La présentation des tests statistiques comporte dans le texte (et dans un tableau), le nom ou l'abréviation du test, le nombre de degrés de liberté, la valeur du test et la valeur de la probabilité (exemple dans le texte : $F(1,77) = 10,97 ; p < .002$). À l'appui des tests de significativité les mesures de puissance sont recommandées.

Les numéros des tableaux et figures doivent obligatoirement être appelés dans le texte (voir tableau x, voir figure y).

Les numérotations des tableaux et figures se font dans deux listes séparées (tableau 1, tableau 2, etc. ; figure 1 ; figure 2, etc.).

3- Les références

Elles sont présentées selon la norme **APA**.

- Dans le texte toute référence à un ou des auteurs doit se faire de façon narrative ou entre parenthèses.

Exemples :

-narrative : « Hamex et Grist (2011), ont montré que... »

- entre parenthèses. « Cela a été clairement établi (Buhils, 2001; Hamex et Grist, 2011). »

Il faut respecter l'ordre alphabétique des différents auteurs ou groupes d'auteurs).

Remarque concernant le point-virgule après l'année. Les logiciels bibliographiques ne mettent pas d'espace avant cette ponctuation, comme il se fait en anglais. Or en français un espace devrait précéder le point-virgule. Il faut faire un choix. Nous proposons, pour des raisons de facilité pratique de suivre l'ordre utilisé par les logiciels.

- Elles sont présentées à la fin du texte dans l'ordre alphabétique. Lorsque les deux types de références (article publié et DOI) sont disponibles, il est recommandé de les faire apparaître toutes les deux en mettant le DOI à la fin.

4- Les tableaux et les figures.

Les tableaux et figures sont présentés sur des pages Word ou PDF séparées (1 seul tableau ou figure par page), après le texte de l'article.

Ils sont tracés avec un logiciel. Ils doivent être corrigibles (ceux présentés en .PDF devront pouvoir être refaits selon les demandes des reviewers et/ou des rédacteurs).

Ils doivent avoir des légendes explicites accompagnant leur nom (tableau 1, figure 1, etc.).

Ces légendes doivent être fournies sous les tableaux et figures, sans y être intégrées.

Elles doivent indiquer clairement leur objet et préciser la signification des abréviations éventuelles.

Les tableaux et figures seront placés au mieux dans le texte à la mise en page finale par les soins de l'éditeur.

5- liens dans l'article

Il n'est pas prévu actuellement de pouvoir insérer un lien vers un document sonore ou visuel.

Envoi des articles

Que ce soit la version originale ou une version corrigée les auteurs doivent envoyer leur article complet en .docx (police Calibri courant) et en .PDF par e-mail à l'adresse fournie par l'AFTCC : eptcc@aftcc.org

La version .PDF est destinée aux Reviewers afin d'éviter leur modification directe ; elle ne doit pas contenir pas les noms des auteurs pour un avis impartial.

Il en est de même pour les versions corrigées : .docx et .PDF (sans les noms).

Évaluation des articles

La nécessité de fournir un texte plus concis ou plus développé relève de la compétence conjointe du Rédacteur et du Rédacteur en Chef.

Les articles sont gérés par un Rédacteur et examinés de manière anonyme par deux Reviewers nommés par ce Rédacteur. Ils sont acceptés, refusés ou proposés pour modifications et corrections par le Rédacteur en Chef sur proposition du Rédacteur concerné.

Le Rédacteur donne un avis (1 - 2 - 3 ou 4) en tenant compte des commentaires et appréciations des Reviewers. Le Rédacteur en Chef transmet à l'auteur la décision définitive prise conjointement avec le Rédacteur responsable de l'article (1 ou 4) ou les propositions d'amélioration des Reviewers (2 ou 3).

- 1) acceptation du texte tel qu'il a été soumis
- 2) acceptation sous réserve de modifications mineures
- 3) acceptation sous réserve de modifications majeures
- 4) refus définitif.

Le fait de demander des modifications mineures ou majeures ne signifie pas que l'article est accepté. Il peut encore faire l'objet d'un rejet suite à une nouvelle expertise de sa version corrigée si les corrections

ne conviennent pas. Les corrections et modifications indiquées par les Reviewers et celles émises par le Rédacteur ou par le Rédacteur en Chef doivent obligatoirement être effectuées lors d'une nouvelle présentation de l'article.

Il est recommandé que les critiques et demandes de modifications des Reviewers soient accompagnées de suggestions d'amélioration.

Il est recommandé, afin d'éviter d'inutiles allers et retours, de prêter une attention particulière à l'orthographe, de respecter strictement les normes de publication et les principes et éthique de la publication, un article n'étant publié que lorsqu'il est parfait de ces points de vue.

Un article peut être soumis plusieurs fois de suite à cette navette. Il appartient au Comité de Rédaction d'arrêter cette navette et de refuser définitivement l'article si les auteurs ne parviennent pas à proposer une version satisfaisante.

Les articles sont acceptés définitivement par le Rédacteur et le Rédacteur en Chef.

Principes et Éthique de la Publication

Conflits d'intérêt

Tout article soumis doit être accompagné d'une déclaration de conflits d'intérêt.

En fin d'article, avant les références, chacun des auteurs indique obligatoirement ses potentiels conflits d'intérêt (d'ordre financier, professionnel, *entrepreneurial*, institutionnel, commercial ou personnel) avec le texte publié. Les liens concernés doivent être précisés.

Quand un auteur n'a pas de conflit d'intérêt il indique « conflit d'intérêt : néant ».

Tout article où manque cette déclaration de conflits d'intérêt sera automatiquement refusé.

Éthique des articles

• Les auteurs s'engagent à n'envoyer que des articles originaux produits par eux-mêmes_

- la publication préalable sous la forme d'un court résumé
- la publication sur site universitaire d'une thèse académique

ne sont pas concernés.

Ils garantissent qu'il n'y a aucune contrefaçon telle que définie par le code de la propriété intellectuelle.

Il est interdit de proposer un article redondant déjà paru dans une autre revue.

Cela concerne aussi internet.

Cela ne concerne pas l'emprunt du contenu d'une communication orale ou poster présentée par les auteurs de l'article dans un congrès scientifique. Mais dans ce cas les auteurs doivent le signaler comme indiqué dans la section « 1- Une page – titre, alinéa e ».

Tout emprunt, même limité, à tout article déjà paru ou accepté ou soumis, quelle que soit la revue, est strictement interdit.

Cela concerne aussi internet.

Un très petit passage repris d'un auteur est autorisé aux seules fins de préciser les termes qu'il emploie ou toute caractéristique spécifique de son travail : dans ce cas il faut que ceci soit explicité immédiatement avec les noms et la référence. Si ce petit passage est emprunté d'un article en langue étrangère il faut fournir le texte initial et la traduction en français. Alors, si l'insertion de tels passages parus dans un ou d'autres travaux publiés sous copyright est strictement indispensable, les auteurs

doivent obligatoirement fournir une autorisation écrite des détenteurs du copyright, ce qui ne se limite pas aux seuls auteurs selon les revues. Sans cette autorisation l'article ne pourrait pas paraître. Cela concerne aussi internet.

La traduction en français, par quelque moyen que ce soit, d'un texte publié dans une autre langue est interdite.

Cela concerne aussi internet.

- La publication d'un texte ou d'une partie de texte dont le contenu est produit par une ou des IA est interdite.

Ces technologies ne peuvent être utilisées, sous la surveillance humaine afin d'éviter les erreurs qu'elles peuvent induire, que pour améliorer la lisibilité et le langage, produire les tableaux et figures, aider à la présentation des références, et non pour remplacer les tâches fondamentales des auteurs.

Une ou des IA et les technologies assistées ne peuvent être citées en tant qu'auteur.

Les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de l'œuvre : les erreurs produites par des IA leur seront imputées.

- La conduite (et en conséquent la publication) d'une recherche comprenant des données humaines doivent être en accord avec la Déclaration d'Helsinki révisée en 2013.

Les auteurs d'une recherche doivent avoir obtenu l'autorisation de la mener auprès du *Comité d'éthique du Laboratoire de rattachement*.

Tout article correspondant à une recherche nécessitant cette autorisation doit comporter à la fin de l'article, avant les références, sa notification.

Protection des patients et participants à une étude (toutes formes d'articles)

Les participants à une étude qu'ils soient patients ou bénévoles doivent avoir fourni un consentement éclairé explicité dans l'article.

Les articles doivent employer des termes respectueux et non stigmatisant en ce qui concerne les patients (leur vie privée, leur santé et leur bien-être, leur dignité, etc.). Pour tout ce qui touche la terminologie en santé mentale il ne faut pas utiliser des termes inappropriés mais ceux actuellement proposés dans le DSM 5TR ou la CIM11.

Toute donnée textuelle ou photographique rendant possible l'identification des patients ou des participants est interdite. Cela concerne tout ce qui peut toucher à l'anonymat de ces personnes (ex : prénoms ou noms réels, localisations personnalisées, photographies). Sont concernés aussi les contenus (par exemple dans les études de cas) qui ne doivent pas comprendre d'éléments distinctifs des personnes.

Tout article ne respectant pas ces Principes et Éthique de la Publication
sera immédiatement refusé

VOIR SUITE : MODÈLE DE PAGE-TITRE

(Titre français) :

**Titre français. Titre français, titre français ; titre français :
titre français ?**

(Titre anglais) :

English title. English title; English title: English title?

(Prénoms et Noms des auteurs, appels en exposant) :

Anhe Bhonny^a, Cyril Duwoix^b

(Coordonnées des auteurs)

a) Anhe Bhonny, 00 rue xxx, 00 000, Xxx. Centre Syz, rue mmm, 00 000, Zzz, URL

b) Cyril Duwoix, 00 rue zzz, 00 000, Zy. Laboratoire Uuu, rue xxx, 00 000, Xyz, URL

(Auteur correspondant : nom, adresse, adresse mail, éventuellement téléphone)

Auteur correspondant : Anne Bhonny, 00 rue xxx, 00 000, Xxx. a.bhonny@uio.fr

(Mention des congrès où le travail a déjà été éventuellement présenté)

Poster présenté au Congrès de l'AXXX, Paris, le 00/00/0000. Titre : Xx ab cd gi mu

(Mention des organismes de recherche ayant éventuellement soutenu le travail)

Supporté par : 1) OUHT ; 2 AÛTIF.

(Nombre de mots de l'article compté par traitement de texte)

Nombre de mots : 4789

(Date de dépôt du manuscrit (original, 1^{ère}, 2^{ème}, ... révision).

Date de dépôt du manuscrit : XX/XX/XXXX